Châtel info

Bulletin Municipal de la Mairie de Châtel-Guyon
N° 32 - Mai 2015

P. 14/16

Dossier
La chasse aux économies d'énergie est ouverte

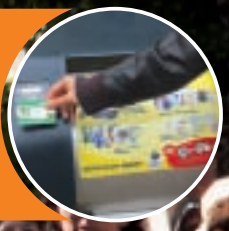

P. 7

Propreté
Les points d'apport volontaire, mode d'emploi

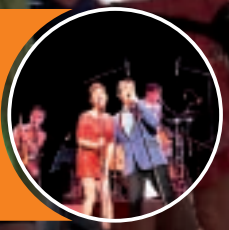

P. 8-9

Théâtre
Retour sur une inauguration exceptionnelle

ANIMATIONS
Une saison estivale… renversante !
P. 10-11

Châtel Guyon
www.chatel-guyon.fr

Le Glacier 1900

Bar - Brasserie
Glaces - Crêpes
Repas de groupes
Plats à emporter
PMU • FDJ

9, avenue Baraduc • 63140 Châtel-Guyon
04 73 86 52 01
steph.mach@orange.fr

EURL DUARTE

« Un métier alliant mobilité et relationnel »

Employé en plomberie depuis plus de trente ans et artisan depuis 2007, Joaquim DUARTE met son expérience et son sa voir-faire au service des Châtel-Guyonnais. Dépannages de plomberies, remplacement de chaudières, réfections de salles de bain et rénovations, ce passionné et son employé sont polyvalents. L'entreprise est certifiée QualiGaz, label des professionnels du gaz, et aussi Reconnue Garant de l'Environnement (RGE), conformément aux exigences écologiques.

L'équipe d'EURL DUARTE vous dépanne, du lundi au vendredi, de 8 heures à 18 h 30

26, chemin du Char • 63140 Châtel-Guyon • Tél. 04 73 33 56 82 • Port. 06 24 85 39 42

DAVID COUDERC PLOMBIER

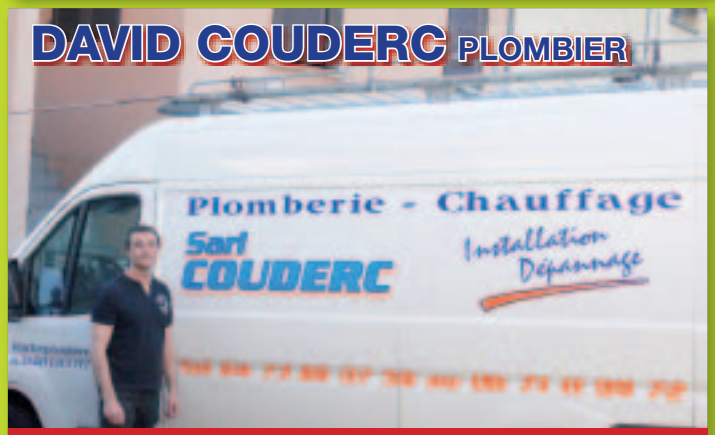

Rochepradière - 63140 Châtel-Guyon
04 73 86 07 56 - 06 71 11 99 72
couderc.entreprise@wanadoo.fr

HÔTEL CASTEL-RÉGINA

** NN

3, avenue de Brocqueville - 63140 CHÂTEL-GUYON
Tél. : **04 73 86 00 15** - Fax : 04 73 86 19 44
Email : hotelcastelregina@orange.fr

AUBERGE DE LA CROIX DE FER

04 73 86 09 96

lacroixdefer.restau.free.fr

SARL PRUNET

Abonnez-vous 2014 Installateur PGN Professionnel Gaz Naturel

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
RAMONAGE

06 85 04 59 76
Avenue de Paris 63200 RIOM
DEPANNAGE EXPRESS

Cabinet BISIO et ASSOCIÉS
S.A.S de GÉOMÈTRES-EXPERTS
AMÉNAGEMENT RURAL et URBAIN

Laurent RAYNAL

20, rue du Docteur Levadoux
63140 Châtel-Guyon

04 73 67 99 54 **cabinet.bisio@wanadoo.fr**

Sommaire

P. 5 > PORTRAIT
Renée Vitte, une commerçante hors pair

P. 6-7 > TRAVAUX ET PROPRETÉ
Des aménagements dans toute la ville

P. 8-9 > CULTURE
Retour sur l'inauguration du Théâtre

P. 10-11 > ANIMATIONS
Une saison riche en événements

P. 12 > ACTION SOCIALE

P. 14-15-16 > DOSSIER
Objectif : réduire la facture énergétique

P. 17 > ENVIRONNEMENT
Des modes de gestion qui évoluent

P. 18 > TOURISME ET THERMALISME

P. 20 > ÉCONOMIE

P. 21 > VIE INTERCOMMUNALE

P. 22 – 23 > JEUNESSE

P. 24 > SPORTS

P. 25 > VIE COMMUNALE

P. 26 > ÉTAT CIVIL

P. 27 > EXPRESSIONS POLITIQUES

COMMUNAUTÉ de COMMUNES Volvic SOURCES & VOLCANS

Édito

« FAIRE ENCORE MIEUX AVEC MOINS »

Le printemps 2015 s'est ouvert par une excellente nouvelle **le Théâtre de Châtel-Guyon** a pu ouvrir dans les temps, et accueillir ses premiers spectacles dans d'excellentes conditions. Ce n'était pas gagné d'avance et je tiens à remercier tous ceux qui se sont mobilisés pour rendre cette aventure possible. Nous avons tenu les délais, mais aussi les budgets.

C'est une satisfaction d'autant plus importante que nous devons faire face **aux baisses des dotations de l'Etat**, qui sont encore plus importantes qu'annoncées. Notre commune est amputée en 2015 de 187 000 euros de dotations, une baisse à laquelle s'ajoutent les transferts de charges toujours plus nombreux.

Face à cette nouvelle donne économique, nous devons réagir pour ne pas voir filer la dette que nous avons réussi à assainir depuis sept ans. Sans augmenter la pression fiscale – une volonté réaffirmée par l'équipe municipale en 2015 – nous devons donc **réduire fortement nos dépenses de fonctionnement,** tout en continuant à offrir un service de qualité à l'usager.

La réduction de la **facture énergétique** fait partie de nos priorités, comme vous le découvrirez dans le dossier de ce Châtel Info. Depuis le 1er mai par exemple, nous éteignons l'éclairage public en milieu de nuit, ce qui permet de générer des économies conséquentes, sans porter atteinte au confort des habitants.

Pour cette mesure, comme pour la vie quotidienne de la commune, sachez que la concertation et le dialogue sont ouverts, et que nous sommes à votre écoute pour réussir ensemble à faire toujours mieux avec les moyens qui sont les nôtres.

Alors que l'été approche à grand pas, **la saison culturelle et sportive** est lancée, bâtie elle-aussi pour offrir des animations de qualité à tous les Châtelguyonnais habitants et visiteurs. Festivals, concerts, salons, rassemblements de vieilles voitures, événements sportifs, etc. : il y en aura pour tous les goûts !

Bonne saison estivale à tous !

Frédéric Bonnichon
Maire de Châtel-Guyon
Conseiller régional d'Auvergne

Retrouvez toutes les infos **sur www.chatel-guyon.fr**
Suivez l'actualité de la ville sur Facebook : **Page Châtel-Guyon**
et sur Twitter : **@Chatel_Guyon**

Châtel info, bulletin municipal de la mairie de Châtel-Guyon - Mai 2015 - N° 32
Mairie de Châtel-Guyon - 10, rue de l'Hôtel-de-Ville - 63140 Châtel-Guyon
Tél. 04 73 86 01 88 - mairie@chatel-guyon.fr
Directeur de publication : Frédéric BONNICHON.
Crédits photos : Ville de Châtel-Guyon, FotoPassion63, l'Auvergne est Belle, SBA, Fred Murol, Jodie Way.
Imprimé sur papier de qualité écologique. Ne pas jeter sur la voie publique.
FUSIUM (Auvergne - France) F33799 - Tél. 04 73 73 25 25 - PEFC 10-31-1928

SALON DES MINÉRAUX. *Ce rendez-vous de passionnés a une nouvelle fois fait le plein, les 21 et 22 février*

GALETTE DES AÎNÉS.
Plus de 300 convives au rendez-vous !

TAILLE DES ROSIERS. *Une initiation proposée par les espaces verts de la commune.*

MARDI GRAS. *Autour de bugnes, enfants et personnel scolaire en costume se sont bien amusés !*

CARNAVAL.
Météo estivale et ambiance conviviale au programme du Carnaval qui se tenait le 12 avril.

COURSE VTT.
Ils étaient une centaine de coureurs à s'élancer dans les Bois de Châtel, le 12 avril dernier.

Renée Vitte, *la reine des sucres d'orge*

Ses sucres d'orge et ses nougats parfument Châtel-Guyon depuis des décennies. A bientôt 88 ans, Renée Vitte entame sa 69e saison thermale, avec toujours autant d'enthousiasme. Rencontre.

Qui ne connait pas Renée Vitte et ses sucres d'orge ? Et qui ne connait-elle pas, elle qui ouvre sa boutique tous les jours de la saison thermale sans exception, depuis 69 ans, et a vu défiler plusieurs générations de gourmands devant sa vitrine ?

Des bonbons 100 % naturels

Véritable mémoire de Châtel-Guyon, Renée Vitte est un personnage que l'on n'oublie pas. La preuve, sa boutique est devenue un lieu de passage obligé pour tous les curistes et touristes de passage ! Ses bonbons au miel, à l'anis, au caramel ou à la menthe sont garantis 100 % naturels, sans colorants ni conservateurs.

Une affaire de famille

C'est le matin, avant d'ouvrir aux clients, qu'elle descend dans sa fabrique pour confectionner ses gourmandises. Mais attention, secret de fabrication garanti ! *« J'ai commencé ici même quand j'avais 19 ans, lorsque je suis arrivée d'Algérie. C'est mon père, René Vitte, qui m'a appris le métier »*, se souvient celle qui a connu les heures fastes de la station thermale. Surnommée "Mademoiselle Bonbon" par le Président tunisien Bourguiba, venu à plusieurs reprises en cure thermale, elle a surtout été marquée par le Comte de Paris, un autre fidèle de ses clients. Derniers visiteurs célèbres en date : Shirley et Dino, quelques heures avant leur spectacle au Théâtre !

« Un plaisir de travailler »

Alors pas question pour elle d'envisager de raccrocher. La retraite, elle ne veut pas en entendre parler ! *« J'ai toujours travaillé pour le plaisir… Ouvrir ma boutique, c'est chaque jour un bonheur ! »*, explique-t-elle.

Infos pratiques :
Renée Vitte
1, avenue des Etats-Unis
63140 Châtel-Guyon
Tél. 04 73 86 20 22

Une Médaille de la Ville bien méritée !

Renée Vitte a reçu en 2012 la Médaille de la Ville de Châtel-Guyon, des mains du Maire Frédéric Bonnichon, en tant que personnalité contribuant à la notoriété de la commune.

La fibre optique arrive

Les travaux d'installation de la fibre optique débuteront cette année dans la commune. Objectif : offrir aux habitants et aux professionnels un débit internet très rapide.

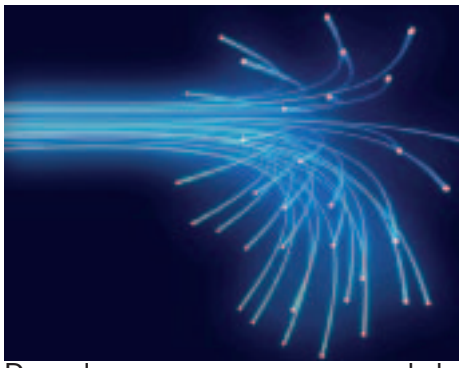

Dans la commune, un « nœud de raccordement optique » (NRO) sera placé à l'entrée du parking du Moulin. Il recevra la fibre pour la redistribuer dans les foyers. Douze armoires de quartier seront ainsi dispersées dans la ville afin de répartir la fibre optique dans les habitations.

Chacune de ses douze armoires pourra distribuer 300 à 500 clients par les gaines de raccordement téléphonique. Trois armoires seront opérationnelles dès fin 2015, l'installation des suivantes s'effectuera dans les semaines qui suivront.

Dans un premier temps, les habitants de Châtel-Guyon et du sud du hameau des Grosliers seront éligibles à la fibre avant une nouvelle phase d'extension prévue avant 2020.

12 armoires installées en 2015

Avenue de Russie, Avenue de Belgique, Rue du Dr Gubler, Avenue des Etats-Unis, Avenue Clémentel, Rue des Petits Près, Rue de l'Etoile (derrière la salle des Fêtes), Allée des Noyers, Route de Riom, Rue Antoine Faucher, Place du Marché, Rue de Sans-Souci.

LA FIBRE, À QUOI ÇA SERT ?

La fibre optique offre un débit d'information largement supérieur à celui des câbles coaxiaux et permet de transmettre une grande quantité de données, que ce soit pour Internet, la télévision, le téléphone ou la visioconférence par exemple.

De quoi s'agit-il ? Il s'agit d'un fil de verre transparent très fin (plus fin qu'un cheveu !) qui conduit un signal lumineux codé permettant de véhiculer une large quantité d'informations.

Comment ça marche ? Pour bénéficier de la fibre, il sera nécessaire de modifier son abonnement internet et/ou téléphonie. Une documentation commerciale sera proposée aux administrés.

La caserne des pompiers sort de terre

Le chantier de construction du nouveau centre de secours avance à grands pas ! Situé Rue de Saint-Oust, il accueillera l'équipe de 34 sapeurs-pompiers volontaires de Châtel-Guyon dès l'automne prochain.

Une présence indispensable

Cette nouvelle caserne, souhaitée et défendue par l'équipe municipale, assurera un accès plus facile en limitant la gêne pour les riverains du centre-ville. Elle permettra également de répondre à l'accroissement de son activité, qui a doublé en quelques années, passant d'environ 400 interventions par an à plus de 730 en 2014 !

Aujourd'hui, 1/3 des interventions sont faites en dehors de la commune de Châtel-Guyon, jusque dans les Combrailles ou la Limagne. Les sapeurs-pompiers interviennent aussi en renfort du centre de Riom, par exemple pour des prises de garde de jour comme de nuit.

Fin du chantier prévue à l'automne 2015.

EN BREF

Des aides pour rénover vos façades

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de l'habitat, la Communauté de communes propose aux habitants de son territoire des aides à la rénovation de façades. La Ville de Châtel-Guyon **s'associe à ce programme jusqu'en 2016,** en doublant l'aide de VSV pour les habitations situées dans le secteur de la zone protégée (ZPPAUP). Profitez de ces aides pour embellir vos habitations ! Plus d'infos auprès du secrétariat – urbanisme au 04 73 86 01 88.

Galerie du Sardon

La Ville de Châtel-Guyon va procéder prochainement à des travaux de sécurisation de la galerie du Sardon, au niveau du parking Gübler. Affaiblie par des débuts d'affouillement, cette galerie présente un danger et fait partie des travaux d'urgence auxquels doit faire face la commune.

Parking Clémentel

Dans le cadre du projet d'aménagement du Parc Clémentel situé à proximité de l'Office de tourisme, le parking sera rénové permettant notamment d'en sécuriser l'accès.

Les travaux se dérouleront à l'automne prochain, à la fin de la saison thermale.

Points d'apport volontaire, mode d'emploi

ATTENTION

Le SBA et la Ville de Châtel-Guyon informent les usagers que tout dépôt sauvage (sacs à côté des colonnes) est strictement interdit par la loi et fera l'objet de poursuites.

Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative (voir ci-contre), le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) vient d'installer, en concertation avec les élus de la commune, douze points d'apport volontaire dans le centre-bourg.

Qu'est-ce qu'un « PAV » ?

Un point d'apport volontaire (PAV) est une colonne enterrée ou semi-enterrée dans laquelle les habitants déposent leurs ordures ménagères. Automatisés, ils sont utilisables avec une carte à puce qui permet d'ouvrir un tambour. Lors de leur mise en service, ces colonnes restent en libre accès pour laisser le temps aux usagers de se procurer une carte auprès du SBA.

Qui est concerné ?

Les habitants du centre urbain, de l'Office de Tourisme jusqu'à la Place du Marché et place Brosson. L'objectif, dans un souci d'esthétique et de propreté de la ville, est de supprimer les bacs des rues du centre-ville.

Quand va-t-on me retirer mon bac ?

A la suite du passage des enquêteurs du SBA dans tous les foyers, un courrier annoncera aux riverains la date du retrait des bacs, qui devrait intervenir courant juin, après une période de test des points d'apport volontaire.

Quels sacs poubelles vais-je devoir utiliser ?

Les déchets ménagers devront être jetés dans des sacs poubelles de 30 litres uniquement, conformément à la capacité des tambours. Quand au tri, les sacs jaunes seront supprimés et les déchets devront être vidés en vrac dans le tambour. Plusieurs colonnes à verre ainsi qu'un point pour les gros cartons (Parking Gübler) sont à votre disposition, **en libre accès.**

Ces colonnes ne risquent-elles pas de déborder ?

Non, car elles disposent d'un système électronique qui envoie une alerte au SBA lorsqu'une collecte est nécessaire.

J'ai perdu ma carte, que faire ?

Une carte est distribuée par foyer. En cas de perte, le SBA pourra faire un duplicata, sous conditions.

Et les professionnels ?

En plus d'un point pour les gros cartons, des colonnes à ordures pour les professionnels sont installées au parking Gübler, capables d'accueillir des sacs de 80 litres.

Réunion publique

Pour répondre à toutes vos questions, le SBA organise une réunion d'information sur la redevance incitative **le mercredi 10 juin à 18 heures,** au Centre culturel de la Mouniaude.

12 lieux d'implantation des points d'apport volontaire

- Place Brosson
- Avenue des Etats-Unis (près du rond-point)
- Avenue des Etats-Unis (au niveau du Parking du Moulin)
- Rue de la Pérouse, près de l'Office de tourisme
- Rue du Marché
- Rue du Docteur Levadoux, à côté de La Poste
- Parking Gübler
- Rue des Ecoles
- Rue Jean Levadoux
- Place de l'Orme
- Avenue de Brocqueville
- Allée du Bois, Parking de la Salle des fêtes

Contact : SBA au 04 73 64 74 44

Les loueurs de meublés touristiques pourront disposer de deux cartes à puce en appelant le SBA au : 04 73 647 444.

Et la redevance incitative, ça change quoi ?

A compter de 2016, la redevance incitative remplacera la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom), actuellement comprise dans la taxe foncière. Principale nouveauté, cette redevance tient compte de la nature et du nombre de collectes dans la facturation. Objectif : rendre l'usager acteur de sa facture et l'encourager à trier et à réduire ses déchets.
Les usagers affectés à des PAV seront concernés tout comme ceux ayant conservé leurs bacs individuels, mais avec une prise en compte de la contrainte de déplacement. En clair, ils bénéficieront d'une réduction.

A noter : *c'est le nombre de levées des bacs ou de sacs jetés qui sera pris en compte, et non pas le poids des déchets.*

Lever de rideau sur le Théâtre

Après 11 ans de fermeture et 18 mois de travaux, le Théâtre de Châtel-Guyon a rouvert ses portes, mardi 31 mars, à l'occasion de la soirée d'inauguration qui a réuni élus, partenaires, mécènes et habitants. Un moment d'émotion partagé par tous les amoureux de la culture et du patrimoine !

« Bravo, merci et vivement demain ! »

« Cette soirée va se concentrer autour de trois mots principaux, a introduit le Maire Frédéric Bonnichon, devant une salle comble. ***Bravo, merci et vivement demain !*** *C'est une grande émotion d'être là aujourd'hui, pour ce jour J tant attendu, tant rêvé, tant craint aussi. »*

Tous les partenaires de la réhabilitation réunis

Etaient notamment présents à cette inauguration Gilles Traimond, Sous-Préfet, Jean-Michel Guerre, Vice-Président du Conseil régional d'Auvergne, Lionel Chauvin et Anne-Marie Maltrait, nouveaux Conseillers départementaux, Vincent Speller, l'architecte ainsi que Maurice Sardier, Président de l'association « Tous en Scène à Châtel-Guyon » mais aussi l'ensemble du Conseil municipal de Châtel-Guyon et de nombreux maires et élus des communes voisines, preuve que le Théâtre rayonnera sur tout le territoire du Grand Clermont.

Des parrains mobilisés

Les parrains du Théâtre et de l'opération de mécénat, qui a permis de collecter près de 600 000 euros, ont également tenu à être présents : Edith Caillard, Présidente du groupe La Montagne Centre France, ainsi que Marianne Niermans, la petite-fille de l'architecte du Théâtre, ont pris place aux côtés de Jacques Mailhot, qui a donné sur scène un avant goût d'un futur spectacle à Châtel-Guyon, pour le plus grand plaisir de l'assistance.

Les artistes locaux impliqués

Cette soirée, menée avec brio par le « Marki », maître de cérémonie grandiloquent, a été ponctuée d'intermèdes musicaux proposés par des artistes locaux : les musiciens de l'association « Du Vent dans les Cordes » ont accueilli les invités en musique, les frères Maulus ont réussi à faire chanter la salle sur des airs célèbres, et les jeunes de la section théâtre de Châtel-Guyon ont concocté un tableau des arts vivants qui ont eu et auront à l'avenir toute leur place sur cette scène !

C'est avec fierté et émotion que tous les acteurs de la réhabilitation du Théâtre ont célébré son inauguration.

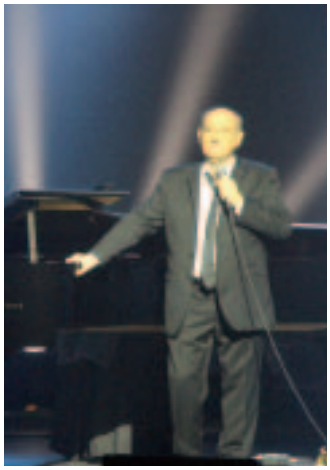

Invités *surprise*

Le couple d'humoristes Shirley et Dino, à l'affiche du premier spectacle, ont participé avec beaucoup d'émotion à cette soirée inaugurale : *« C'est la première fois que nous sommes choisis pour inaugurer une salle. C'est un honneur d'ouvrir un vrai théâtre réhabilité par la volonté des habitants. Pour nous, c'est extraordinaire ! »* confie Shirley, qui a même enregistré la voix du message d'accueil diffusé durant la saison 2015-2016.

Le Théâtre se met à l'heure classique

Pour poursuivre en beauté l'ouverture, le Théâtre vous propose une plongée dans un cycle classique avec la représentation de l'Orchestre Symphonique des Dômes suivie de deux concerts d'exception du festival Piano à Riom.

Depuis son ouverture le 31 mars, ce sont déjà plusieurs artistes incontournables de la scène française ainsi que de nouveaux talents prometteurs qui ont foulé les planches du Théâtre. Place maintenant à la musique classique !

- **Dimanche 28 juin à 18 h : Orchestre Symphonique des Dômes**

Les 50 musiciens de l'ensemble donneront un concert exceptionnel tiré du répertoire classique de la fin du 19e et du 20e siècle.

- **Mardi 30 juin à 20 h 30 : François-René Duchâble et Alain Carré (Piano à Riom)**

Pianiste et comédien vous proposeront une immersion dans les grands discours politiques tout en musique. Avec élégance et style, les deux amis enchaîneront pièces pianistiques et lectures de textes. De Jésus à Nelson Mandela en passant par Martin Luther King, Alphonse de Lamartine, Franklin Roosevelt, etc. : revivez ces discours qui ont marqué l'histoire !

- **Mercredi 1er juillet à 20 h 30 : Philippe Cassard (Piano à Riom)**

Pianiste virtuose lauréat de « la meilleur œuvre sonore 2007 », et consacré en 2012 pour son album Schubert par le « Choc de l'année » de Classica, les FFFF de Télérama et le Maestro de Pianiste, Philippe Cassard est un des pianistes les plus complets de sa génération.

Infos et réservations sur www.theatre.chatel-guyon.fr

ET AUSSI…

Samedi 27 Juin à 20 h 30 : Concert d'été de l'Orchestre d'harmonie de Châtel-Guyon

C'est en plein air dans le Parc thermal que débutera ce cycle classique avec les musiciens de notre Orchestre d'harmonie, qui interprèteront des morceaux pas si classiques, des bandes originales de films et des morceaux rock arrangés pour orchestre.

Du 22 au 25 mai, ça va swinguer !

Le festival Jazz aux Sources revient pour une 17e édition placée sous le signe du swing et du jazz à danser ! Concerts, déambulations, stages de danse, etc. : du 22 au 25 mai, un vent de folie « New Orleans » soufflera sur la ville !

Ce ne sont pas moins de 15 groupes, musiciens et chanteurs, qui se relaieront pendant les quatre jours de festivités au Parc thermal, au Casino et dans tous les commerces de la ville pour des concerts swing et jazzy. Sugar Pie and the Candy Men, Catherine Russell, Jazz Cancan Orchestra, New Washboard band, Louis Prima Forever et bien d'autres groupes vous inviteront à swinguer et à danser.

Une parade festive et populaire

Samedi et dimanche, retrouvez comme tous les ans les Danseurs du festival et les Tap Dancers pour une ambiance de fête à l'occasion de la traditionnelle parade de l'avenue Baraduc, à partir de 16 heures ; de la soirée de clôture et lors des concerts gratuits dans le Parc thermal.

Attention jeunes talents

Cette année, Jazz aux Sources innove en organisant une scène ouverte aux jeunes musiciens swing, les samedi 23 et dimanche 24 mai de 13 heures à 16 heures dans les cafés partenaires du festival, pour leur permettre de se faire connaître et d'exprimer tout leur talent.

Plus d'infos sur www.jazz-aux-sources.com

JAZETTE 2015

Retrouvez tout le programme du festival en détail dans la « Jazette », que vous trouverez chez vos commerçants, à l'Office de tourisme ou en Mairie.

Plus de 70 artistes à découvrir dans le Parc thermal !

Durant toute la saison thermale, la Ville de Châtel-Guyon propose des expositions dans les galeries du Parc thermal.

Elle met en effet à la disposition des artistes-créateurs des boutiques pour leur permettre d'exposer et de faire découvrir leur travail aux promeneurs.

Entre fin mars et début novembre, ce sont ainsi plus de 70 artistes et artisans qui se relaieront pour animer le Parc. Entrée libre et gratuite.

Plus d'infos sur www.chatel-guyon.fr

Contact :
Chantal Cretin
Conseillère municipale
déléguée en charge de la culture
jeunesse-loisirs-culture@chatel-guyon.fr

La coupe Gordon Bennett fête son 110e anniversaire à Châtel-Guyon !

Les collectionneurs de voitures anciennes et les amateurs d'histoire du sport automobile ont rendez-vous du 5 au 7 juin pour vive le 110e anniversaire de la mythique Coupe Gordon Bennett.

En 1905, l'Automobile Club d'Auvergne accueillait la Coupe Gordon Bennett sur un parcours élaboré par les frères Michelin.
En 2015, on célèbrera donc le 110e anniversaire de cet événement majeur, et les amateurs et collectionneurs de véhicules anciens venus de toute l'Europe se retrouveront à Châtel-Guyon, du 5 au 7 juin.
Les visiteurs pourront ainsi admirer des véhicules d'exception dans les rues, avec leurs conducteurs en costumes d'époque, et découvrir une exposition sur l'histoire de la Gordon Bennett avec des films en 3D et des objets d'époque.

Un accueil « Belle époque » le 6 juin

Afin d'accueillir les véhicules anciens à l'issue de la course, un apéritif animé « Belle époque », ouvert à tous, sera organisé samedi 6 juin à partir de 18 h 30, place Brosson, organisé par la Commune avec le concours des associations de Châtel-Guyon : Patrimoine et Renouveau, Danseurs Brayauds, ADEP, ainsi que les chorales.

Infos pratiques : Exposition à découvrir du 3 au 7 juin 2015 au Centre culturel de la Mouniaude, de 15 h à 19 h. Entrée gratuite.

À VOIR, À FAIRE

Estivales du Parc le samedi soir

Rendez-vous les week-ends dans le Parc thermal pour des concerts gratuits et en plein air organisés par le Casino ! Pop-rock, musiques du monde, jazz : tous les styles seront à l'honneur, avec Chapakuaï, AC/DçU, Libre Et Change, Mell's ou encore Ni Vu Ni Connu.

Retrouvez la programmation en détails sur www.chatel-guyon.fr

Place aux enfants le dimanche !

L'été, chaque dimanche, les Récrés du Parc thermal offrent aux familles et aux enfants un terrain de jeux pour se divertir, en présence d'animateurs de la Ville et d'animations proposées par les associations locales. Des structures gonflables sauront également faire le bonheur des plus jeunes !

Découverte des Grands Thermes

Pendant la saison thermale, l'association Patrimoine et Renouveau propose aux visiteurs de pénétrer dans les Grands Thermes et de découvrir l'exposition consacrée à l'histoire de Châtel-Guyon, tous les dimanches de 16 à 19 heures.
Entrée libre.

La piscine municipale est exemplaire en matière d'accessibilité et dispose d'un « handi move » pour les personnes à mobilité réduite.

L'accessibilité est en route

Afin de renforcer l'accessibilité des lieux publics, des transports et des bâtiments, élus et représentants associatifs participent à la commission Accessibilité, qui s'est réunie en avril dernier.

Alors que de nouveaux délais ont été annoncés pour la mise en accessibilité des bâtiments accueillant du public, la Ville de Châtel-Guyon est mobilisée. Elus, représentants du monde associatif et du monde médical, bénévoles du CCAS participent à la commission Accessibilité qui a été installée le 15 avril dernier, en présence du Maire, Frédéric Bonnichon, de Marie Caceres, adjointe en charge de l'action sociale, et de Brigitte Guillot, élue en charge du handicap.
Objectif : dresser le constat de l'état d'accessibilité de la commune, aussi bien en matière de bâtiments, de voirie, d'espaces publics, de transports et faire des propositions utiles de nature à améliorer l'existant.

Poursuivre les efforts

« Lors du précédent mandat, beaucoup de choses ont été faites, rappelle Marie Caceres. Un cheminement accessible a été créé pour relier l'entrée de ville au centre thermal ou en direction de l'école Pierre Ravel via le parc Clémentel. La piscine municipale à été dotée d'un dispositif de mise à l'eau pour personnes à mobilité réduite et a obtenu obtention du label Handicap, tandis que l'Office du Tourisme a reçu le Label Tourisme et Handicap. C'est un beau bilan, mais il reste beaucoup à faire ! ».

Le SIAD, *une structure au service des autres*

Zoom sur l'action des professionnels de santé du SIAD qui s'investissent dans leurs missions auprès des personnes nécessitant une aide à domicile à Châtel-Guyon.

Créé en avril 1976, le SIAD (Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile) de Riom-Limagne, est un établissement public intercommunal qui regroupe plusieurs communes de Volvic Sources et Volcans et de Riom Communauté. Le Syndicat, au sein duquel siègent les trois élues Châtelguyonnaises Marie Caceres, Brigitte Guillot et Sylvie Bordage, a pour objet d'assurer à toute personne le justifiant, et quel que soit son âge, une mission d'aide à domicile par la création, le suivi et la gestion de services adaptés à leur situation (aide-ménagère, garde à domicile, portage de repas, télé assistance, services de proximité, assistance administrative, service de bricolage, petits travaux d'entretien, transport social, etc...)
Les professionnels du SIAD interviennent, à Châtel-Guyon, dans pas moins de 60 foyers pour le portage des repas et des soins infirmiers. Au total plus de 71 000 repas sont desservis à 408 personnes sur le territoire, dont 53 personnes à Châtel-Guyon. Les professionnels du Siad prennent en charge pas moins de 7 personnes de Châtel-Guyon pour les soins infirmiers et 12 aides soignantes sont en rotation sur la commune.

EN BREF

La semaine bleue au Théâtre

Dans le cadre de la semaine bleue, qui accueille chaque année les aînés pour aborder un thème d'actualité ou partager un moment convivial, la Ville et le CCAS proposeront pour la première fois un spectacle au Théâtre réhabilité. Les invitations seront envoyées à la rentrée. Plus d'infos sur **www.chatel-guyon.fr**

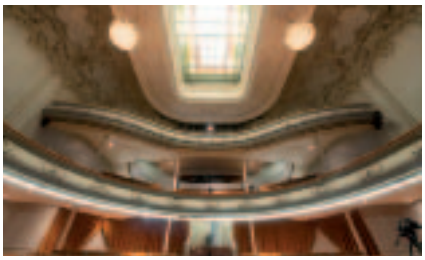

Le repas des aînés… en janvier !

En raison de l'organisation des élections régionales qui se dérouleront en décembre 2015, le repas des aînés organisé par la Ville et le CCAS aura exceptionnellement lieu au mois de janvier 2016, en même temps que la galette.

Collecte de vêtements

Le CCAS de Châtel-Guyon organise une collecte le mardi 2 juin de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h, au Centre culturel de la Mouniaude. Venez donner une seconde vie à vos vêtements, linges de maison…

Christophe
FIJEAN
Maçonnerie
Rénovation
Rochepradière - 63140 Châtel-Guyon
Tél. 04 73 86 10 22 - 06 74 78 16 91
christophe.fijean@club-internet.fr
www.maconnerie-fijean.com

CHAUFFAGE
SANITAIRE
COUVERTURE
ZINGUERIE
TAILLANDIER
& Fils
06 10 26 42 03 - 04 73 86 21 92
www.taillandier-fils.fr
Châtel-Guyon
Professionnel Gaz • Naturel et Propane • Energies renouvelables

Théâtre
DE CHÂTEL-GUYON
Trois rendez-vous classiques au Théâtre de Châtel-Guyon
A vos agendas !

Dimanche 28 juin 18h
Concert de l'Orchestre Symphonique des Dômes

Mercredi 1er juillet 20h30
Philippe CASSARD (Festival Piano à Riom)

Mardi 30 juin 20h30
F-R. DUCHABLE et A .CARRE (Festival Piano à Riom)
www.theatre.chatel-guyon.fr

Objectif :

Extinction des feux en nuit profonde

Alors que les prix du gaz et de l'électricité ne cessent d'augmenter et que la Ville de Châtel-Guyon s'est fixé comme objectif de limiter son impact sur l'environnement, la chasse aux économies d'énergie est lancée ! Travaux d'isolation des bâtiments communaux, extinction de l'éclairage public en milieu de nuit : zoom sur les actions mises en œuvre.

Depuis début mai, la Ville expérimente l'extinction lumineuse en milieu de nuit. Deux secteurs ont été dinstingués : le centre bourg et les quartiers périphériques.

Un double enjeu pour la commune

« Comme plus de 150 communes dans le Puy-de-Dôme, nous avons choisi d'expérimenter l'extinction de l'éclairage public en nuit profonde, souligne le Maire, Frédéric Bonnichon. *Cette mesure répond en effet à un double enjeu : faire des économies d'énergies et contribuer à protéger l'environnement et la biodiversité ».*

Deux secteurs distincts

L'activité touristique et thermale a été prise en compte dans la mise en place de ce projet, et deux secteurs ont été désignés. Le centre bourg, qui sera éteint de 3 heures à 5 heures du matin, après la fermeture du Casino, et les quartiers périphériques, qui seront concernés de minuit à 5 heures du matin. *« Cela n'est pas définitif pour l'instant, nous serons à l'écoute de toutes les demandes particulières durant les premiers mois d'expérimentation »,* ajoute Frédéric Bonnichon.

Faire baisser la facture énergétique

L'enjeu économique est de taille pour la commune car cette mesure représente près de 28 000 euros d'économies attendues chaque année, soit une baisse d'environ un tiers de la factue. *« L'extinction lumineuse est le point d'orgue de nos efforts entrepris depuis deux ans pour faire baisser la facture énergétique,* explique Serge Briot, adjoint en charge des travaux, de l'énergie et des ressources humaines ».

Retours d'expériences…

- **Réduction de la vitesse** des automobilistes observée
- **Pas de hausse des cambriolages** (qui ont lieu majoritairement en journée, de jour)
- **Moins de rassemblements tardifs**

En chiffres

1 632, c'est le nombre de points lumineux recensés à Châtel-Guyon.

530, c'est le nombre de lampadaires dont la puissance a été diminuée ces deux dernières années

90, c'est le nombre de lampadaires qui ont été remplacés récemment par la Commune

28 000 euros, c'est l'économie annuelle attendue avec l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit

4 %, c'est le taux annuel d'augmentation du coût de l'énergie prévu jusqu'en 2020

Réduire la facture énergétique de la commune

Une réunion publique pour éclairer les habitants

Elus et experts de l'énergie et de la biodiversité ont répondu aux questions des habitants.

Le 15 avril dernier, une réunion publique était organisée par la commune au sujet de l'expérimentation de l'éclairage public, au Centre culturel de la Mouniaude, en présence du Maire Frédéric Bonnichon et de Serge Briot ainsi que de Julien Lienhart, de l'agence locale des énergies et du climat (Adhume) et de Daniel Rousset (lire ci-contre).

Au cours de cette réunion, qui a porté sur les enjeux économiques, énergétiques et environnementaux de cette mesure, le Maire de Sayat, Nicolas Weinmeister, est revenu sur l'expérience de sa commune qui a éteint en 2013. *« Depuis l'extinction lumineuse, nous n'avons constaté aucune hausse de l'insécurité ou de cambriolages, et nous avons même observé que les automobilistes ont tendance à ralentir ».*

Les horaires de l'extinction de l'éclairage public

- *3 h – 5 h : centre-bourg*
- *00 h – 5 h : quartiers périphériques*

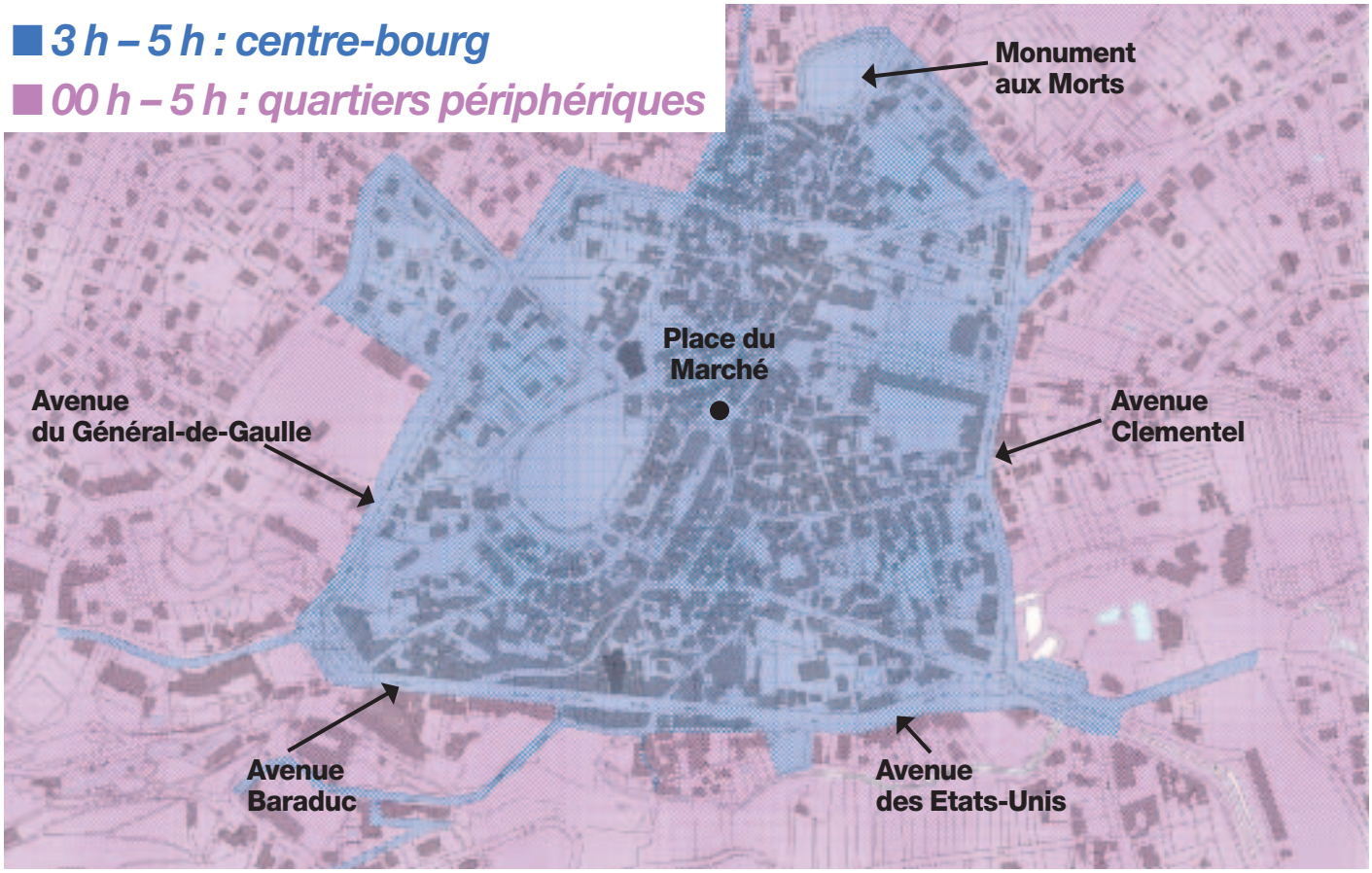

Questions à Daniel Rousset,
Correspondant régional
de l'association pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes

« Nous avons besoin de l'alternance jour-nuit »

Quelles sont les conséquences de la pollution lumineuse sur la biodiversité ?
La vie est apparue sur Terre il y a 3,7 milliards d'année et s'est développée selon une alternance nuit - jour. La vie se passe donc pour moitié la nuit. Les espèces nocturnes sont un maillon de la biodiversité.

Quelles sont les espèces impactées ?
Toutes les espèces sont impactées. Les mammifères et les rapaces nocturnes ont tendances à fuir la lumière et font de grands détours pour éviter les zones éclairées. Au contraire, certains oiseaux profitent de ce confort et adoptent un comportement anormal.
Ce sont les insectes qui payent le plus lourd tribut. La pollution lumineuse est la deuxième cause de mortalité après les pesticides. Or les insectes sont à la base de la chaîne alimentaire.

Ces impacts sont-ils moins importants en ville ?
Il faut se rendre à l'évidence, la pollution lumineuse n'a pas de frontière. L'impact est différent en ville mais tout aussi important. Des pigeons en profitent pour faire jusqu'à trois couvées par an, des étourneaux mènent grand tapage dans un arbre éclairé alors qu'ils sont silencieux en campagne. La liste est longue. Sans compter une faune bipède qui profite de la lumière pour causer des incivilités.

Vous êtes un passionné d'astronomie. Pourquoi est-il important selon vous de voir les étoiles ?
Je ne me lasse pas du spectacle de la voute céleste. J'aime aussi transmettre ma connaissance du ciel aux jeunes générations. C'est un des patrimoines de l'humanité à la disposition des hommes depuis toujours !

Un plan d'actions pour renforcer la performance des bâtiments

A la suite de l'audit de l'Agence locale des énergies et du climat (Adhume) sur la consommation énergétique des bâtiments communaux, l'équipe municipale a fait de leur rénovation et de leur modernisation, des priorités.

Le gymnase de la Mouniaude, gros consommateur d'énergie, va être rénové cet été.

Diagnostics énergétiques

En effet, ces équipements qui accueillent de nombreuses activités associatives et municipales sont bien souvent anciens et nécessitent des travaux d'isolation et de mises aux normes.
Depuis trois ans, la Ville a mené des travaux dans ce domaine permettant de générer d'importantes économies d'énergie. Des programmateurs et des régulateurs de température ont été installés dans les bâtiments les plus consommateurs : le gymnase de la Mouniaude, le gymnase du Patural et la bulle de tennis…
En parallèle, un diagnostic énergétique est en cours dans les écoles communales afin de mieux réguler la température des classes.

Priorité à l'isolation

Grâce à ces données, des priorités ont pu être établies par les élus, avec le soutien technique de l'Adhume. Le prochain chantier, qui démarrera dans les prochaines semaines, concernera donc le gymnase de la Mouniaude. Réfection de la toiture, isolation des combles et des fenêtres, changements de luminaires pour des équipements moins consommateurs en électricité : d'importants travaux vont être réalisés par la commune, pour améliorer le rendement énergétique du bâtiment tout en améliorant le confort des utilisateurs.
A la suite de ces travaux, un plan d'actions concernant les bâtiments municipaux sera établi pour les prochaines années.
Plus d'infos sur www.chatel-guyon.fr

Une mesure 100 % Agenda 21

L'extinction de l'éclairage public s'inscrit pleinement dans l'Agenda 21, qui dresse un programme d'actions destinées à préserver et valoriser notre atout vert tout en limitant l'impact de la commune sur l'environnement (et plus précisément dans l'action 57, intitulée « Limiter l'éclairage public »).

Une matinée propre éco-citoyenne !

Pour fêter l'arrivée du printemps, la Ville de Châtel-Guyon à organisé une « Matinée propre » le samedi 21 mars, afin d'inviter les citoyens à participer au nettoyage des sentiers et chemins communaux.

Merci aux volontaires qui ont affronté une météo capricieuse pour nettoyer les chemins de la commune !

Cette action éco-citoyenne s'est déroulée dans une ambiance conviviale le 21 mars, au départ du Centre culturel de la Mouniaude. Elle avait pour but de sensibiliser les habitants et plus particulièrement les plus jeunes au respect de l'environnement.
Pour la première fois cette année, la « Matinée propre » s'est déroulée en partenariat avec la **Communauté de communes Volvic Sources et Volcans,** qui a mis à la disposition des participants des gilets de sécurité.
« La matinée propre a permis de ramasser plusieurs tonnes de déchets avant le lancement de la saison thermale et touristique. C'est aussi une excellente occasion de prendre conscience des enjeux de la protection de l'environnement et de contribuer au maintien de la propreté de la Ville », a rappelé Nathalie Abélard, adjointe en charge de l'environnement et de l'aménagement urbain, qui a tenu à remercier vivement tous les bénévoles.
Afin d'optimiser cette opération, la Ville lance un appel à tous pour lui signaler les lieux de dépôt sauvage nécessitant un ramassage.

Vive le printemps

Avec les beaux jours, la ville se pare de ses plus belles couleurs… Bravo aux jardiniers des espaces verts !

Une semaine consacrée au développement durable

Pour la première fois cette année, la semaine du développement durable devient européenne et se déroulera du 30 mai au 5 juin, sur le thème des droits de l'enfant.

Des événements tous publics…

C'est le thème des droits de l'enfant qui rythmera cet événement cette année à Châtel-Guyon. Pour ce faire, la Ville propose deux manifestations gratuites et ouvertes.

Mardi 2 juin, une séance de cinéma suivie d'un débat, sera organisée à 20h au Théâtre de Châtel-Guyon en partenariat avec l'Unicef. Petits et grands pourront découvrir le film « Sur le chemin de l'école », de Pascal Plisson, qui raconte l'histoire d'enfants vivant aux quatre coins du Monde et qui partagent la même soif d'apprendre.

Mercredi 3 juin, la Municipalité proposera un jeu de piste géant des droits de l'enfant, ouvert à tous, à partir de 14 h 30 dans le Parc thermal de Châtel-Guyon.

… et pour les scolaires

Le spectacle « Sauve qui peut l'enfance », avec des chansons sur les droits de l'enfant composées par Jacques Bienvenue et interprétées par la compagnie « Une tête de Toto », sera proposé à tous les élèves des écoles de Châtel-Guyon.
Enfin, les élèves réaliseront des affiches et compositions qui seront exposées au Parc thermal tout au long dela semaine, tandis qu'ils pourront découvrir au sein des écoles l'exposition « Tous mes droits d'enfants ».

Tout le programme en détails sur www.chatel-guyon.fr

Au printemps, venez (re)découvrir les Thermes !

Du lundi 18 au samedi 23 mai, dans le cadre du Printemps du Thermalisme, les Thermes de Châtel-Guyon proposent au grand public de venir découvrir les bienfaits des eaux thermales châtelguyonnaises grâce à l'offre spéciale : 3 soins pour 30 €.

Seront à découvrir ou à redécouvrir, chaque après-midi, de 14 h à 17 h (sur réservation préalable), 3 soins majeurs de la station : le bain de boue thermal (durée : 15 minutes), la douche sous immersion en piscine (durée : 10 minutes) et la douche pénétrante (durée : 5 minutes).
Un programme de conférences santé, en libre accès, sera également proposé tout au long de la semaine. Découverte de l'art-thérapie, alimentation et santé, gestion du stress et de la douleur… sont autant de thèmes qui seront abordés.
« Avec cette opération, nous souhaitons que les habitants redécouvrent et se réapproprient leur station et les bienfaits des eaux de leur territoire », explique Danielle Faure-Imbert, première adjointe en charge du thermalisme et du tourisme et Présidente de la SEM Châtel Développement.

« Se réapproprier les eaux thermales »

Le printemps du thermalisme est une opération régionale proposée au sein de tous les établissements thermaux d'Auvergne.

Infos pratiques :
Pour réserver ou pour retrouver plus d'informations sur les conférences santé sur le site www.thermesdechatel-guyon.fr ou au 04 73 86 00 08.

Des conférences pour prendre soin de soi

Depuis l'année dernière, les Thermes proposent tout au long de la saison un cycle de conférences-santé ouvert à tous, aux curistes comme aux habitants. De nouvelles thématiques seront abordées en 2015, en parallèle des « classiques » : découverte de l'Art-thérapie, Alimentation et Rhumatologie, Méthode Feldenkrais, etc.
Ces conférences se déroulent aux Thermes, au Casino ou au Centre culturel de la Mouniaude, et sont assurées par des spécialistes (médecins, nutritionniste, psychologue, etc.).
Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site des Thermes www.thermesdechatel-guyon.frou au 04 73 86 00 08.

EN BREF

Une navette pour tous

Pendant toute la saison thermale, la Mairie de Châtel-Guyon met à la disposition des habitants et des curistes une navette pour desservir les sites touristiques et thermaux, se rendre à la cure et aux ateliers santé. Au départ de la place Brosson, des navettes sont également prévues pour les manifestations ayant lieu à la Salle des Fêtes (lotos, thés dansants...).
Plus d'infos sur www.chatel-guyon.fr

Des ambassadeurs de la station

Les Thermes de Châtel-Guyon recherchent des « ambassadeurs » pour parrainer la station et faire parler d'elle partout en France ! Pour ce faire, ces « curistes ambassadeurs » cumulent des points à chaque filleul parrainé qui leur permettent de bénéficier de cadeaux de choix.
Plus d'infos sur www.thermesdechatel-guyon.fr

50 ans de cures à Châtel-Guyon !

Début avril, les Thermes de Châtel-Guyon ont mis à l'honneur un curiste fidèle à la station depuis 1965 ! Théodore Bruncvik n'a pas hésité, pendant 50 ans, à parcourir, chaque année, plus de 1000 kilomètres depuis la Haute-Normandie pour venir en cure et soigner sa pathologie digestive grâce aux eaux thermales qui lui ont permis de ne plus prendre de médicaments !

Une étoile pour la ville et son Parc thermal

La Ville de Châtel-Guyon ainsi que le Parc thermal obtiennent une étoile dans le Guide Vert Auvergne 2015 en tant que « sites remarquables de la région ».

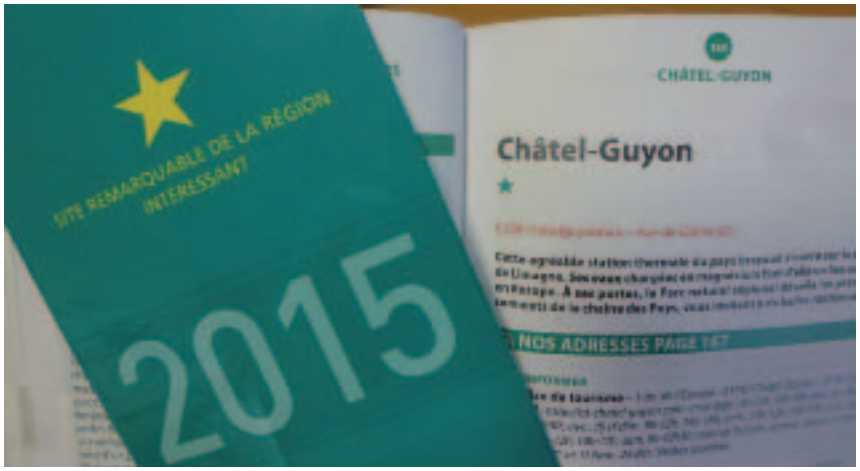

Serge Briot, adjoint au Maire de Châtel-Guyon, qui fit sa carrière chez Michelin, s'est vu décerner avec plaisir la plaque « Une étoile » des mains du rédacteur en chef Philippe Orain.

Alors que la commune de Châtel-Guyon s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de valorisation de son patrimoine architectural thermal exceptionnel, ses efforts viennent d'être récompensés avec l'obtention d'une étoile dans le Guide Vert 2015 Auvergne Bourbonnais.

La ville et le Parc thermal sont désormais répertoriés comme des « sites remarquables de la région », dans la catégorie « Intéressant », ce qui devrait encourager les touristes de passage à venir admirer le patrimoine et la nature préservée de notre « agréable station thermale».

Une plaque avec l'étoile du Guide Vert a ainsi été remise par le rédacteur en chef Philippe Orain, à Serge Briot, adjoint au Maire de Châtel-Guyon.

« Des sites reconnus comme remarquables dans la région »

Des efforts récompensés

« A l'image de la réhabilitation du Théâtre, nous menons depuis plus de six ans des actions de relance touristique et thermale de la station, en valorisant le patrimoine et en proposant des animations variées et de qualité ; et l'obtention de cetteétoile en est un témoin fort », s'est réjoui le Maire Frédéric Bonnichon.

Office de tourisme : des nouveautés vous attendent

Une nouvelle boutique, un écran d'information et une offre de visites renouvelée : l'équipe de l'Office de tourisme a lancé la saison 2015 avec le sourire !

Afin de rendre la multitude d'informations plus lisible, un écran a été installé à l'entrée de l'Office, où les visiteurs découvrent la météo du jour, l'offre d'hébergement, les actualités des associations locales, les visites et informations concernant le Théâtre, les Thermes, le Casino et les principaux sites touristiques de la région.

Parmi les autres nouveautés, la boutique propose désormais un choix plus important d'idées cadeaux et de souvenirs d'Auvergne et de Châtel-Guyon. Cartes postales, mugs, tirelires, paniers pour l'eau, magnets, stylos, règles, dés de couture et sets de tables promouvant la région sont à la disposition des touristes de passage.

Et depuis quelques semaines, l'Office de tourisme affiche aussi fièrement, à l'entrée, son étoile du Guide vert (lire ci-dessus) !

Infos pratiques :
De mai à septembre, l'Office est ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h et de 9 h à 12 h 30 les dimanches et jours fériés.
www.ot-chatel-guyon.com

EN BREF

« Tourisme et Handicap »

L'office de tourisme de Châtel-Guyon a obtenu la reconduction de son label « Tourisme et Handicap » pour 5 ans, jusqu'en 2019. Ce label a pour objectif de reconnaître l'accessibilité des sites et équipements touristiques en tenant compte de tous les types de handicaps (moteur et mental) et de développer une offre touristique adaptée.

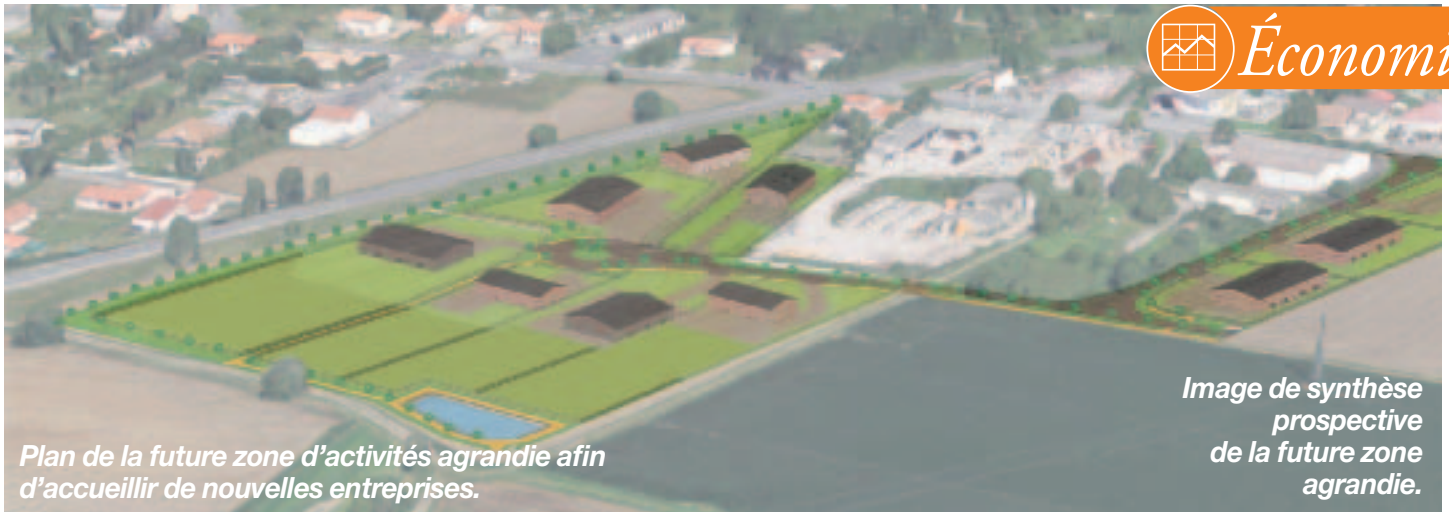

Plan de la future zone d'activités agrandie afin d'accueillir de nouvelles entreprises.

Image de synthèse prospective de la future zone agrandie.

ZA : vers un « Eco-parc d'activités »

Le projet de requalification et d'extension de la zone d'activités de Châtel-Guyon rentre dans sa dernière ligne droite. Les travaux d'aménagement ont démarré en mai 2015.

Après plusieurs mois de préparation et finalisation du projet, le chantier de la zone d'activités est lancé ! C'est la Communauté de communes Volvic Sources et Volcans qui suit et finance ce dossier, avec de nombreux partenaires (Conseil général, Conseil régional, Etat…). L'objectif est de développer cet espace d'activités, nouvellement baptisé « Eco-Parc d'activités », et d'accueillir des entreprises spécialisées dans les domaines des énergies durables, de l'environnement, du bien-être ou de la santé. Et générer ainsi de l'activité économique et de l'emploi sur le territoire.

Les travaux comprennent la reprise complète de la rue de la Cr oix des Roberts, et s'étendront, à partir du mois de juin, à l'aménagement d'une nouvelle route pour desservir des parcelles créées sur la partie sud de la zone d'activités.

En terme d'organisation, une première réunion de concertation et d'information a été organisée fin avril avec les riverains (entreprises, habitants, SBA..). A noter que pendant la durée des travaux, les accès à la déchetterie et aux entreprises sont entièrement maintenus.

Zoom sur… La Villa M, un nouveau restaurant

C'est durant l'automne 2014 qu'Audrey et Julien ont posé leurs valises à Châtel-Guyon. Originaire de Nice, ce couple de restaurateur installé à Gannat depuis quelques années a eu un véritable coup de cœur pour la ville. C'est en visitant le restaurant « Le Médicis », installé dans un ancien Hôtel 1900, qu'ils ont décidé de tenter l'aventure Châtelguyonnaise. Dans un décor design et chic, la salle de réception spacieuse est agrémentée de tableaux et de photographies de différents artistes, renouvelés tous les mois. Adepte de produits frais, la Villa M propose à ses clients des galettes, crêpes et plats traditionnels à base de produits régionaux et de viandes sélectionnées.

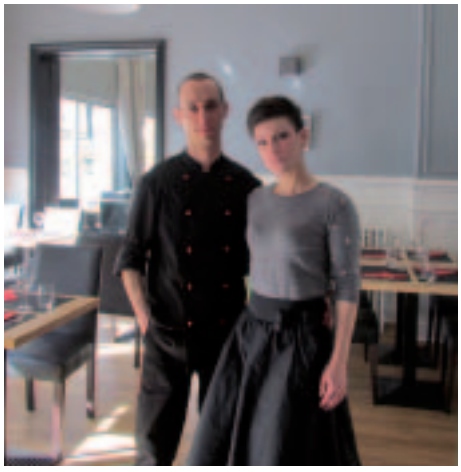

Originaires de Nice, les nouveaux gérants de la Villa M ont eu un coup de cœur pour Châtel-Guyon !

Infos pratiques :
Horaire de service : de 12 h à 14 h et de 19 h à 22 h. Fermé le lundi et le mardi
19 avenue Baraduc - 04 73 86 48 89

Appel à projets : un délai accordé

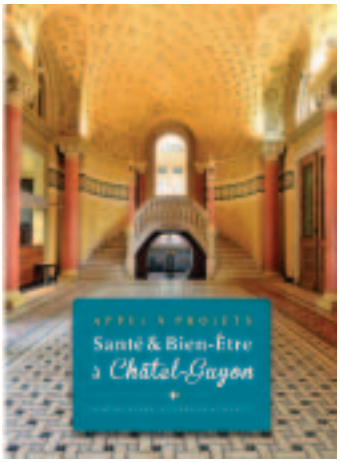

A la suite de l'appel à projets pour la construction d'un établissement thermal de nouvelle génération à Châtel-Guyon, lancé fin 2014, un délai supplémentaire d'un mois a été accordé aux candidats potentiels. La remise des candidatures par la Mairie est donc repoussée au 31 mai 2015. Pour rappel, cet appel à projets a pour objectif de trouver un investisseur pour bâtir un nouvel établissement, capable d'accueillir jusqu'à 10 000 curistes par an et tourné vers l'innovation et la prévention-santé.
Plus d'infos sur www.chatel-guyon.fr

EN BREF

Thé et tapas dans le Parc

Le salon de thé Le Maupassant rouvrira ses portes en mai, dans l'une des galeries du Parc thermal. Au menu : des thés, cafés, salades pour le déjeuner et apéro-tapas en soirée. Ouvert tous les jours.

La crèche fête ses 25 ans !

Le samedi 6 juin, la crèche de Châtel-Guyon « Les Enfants d'Abord » donne rendez-vous à tous ses anciens pour une grande fête à l'occasion de son 25e anniversaire !

Qu'elles l'aient connue Avenue de Russie, en direction de Saint-Hippolyte, ou près de la Halle des Sports, toutes les familles ayant fréquenté la crèche de Châtel-Guyon sont conviées à fêter ses 25 ans, samedi 6 juin à 11 h 30. Enfants, parents et personnels de la structure sont les bienvenus pour cet événement qui rassemblera petits et grands.
Municipale jusqu'en 2011, la crèche Multi-Accueil « les Enfants d'Abord », est désormais gérée par la communauté de communes Volvic Sources et Volcans (VSV), dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme.

Elle accueille jusqu'à 44 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, dont 34 accueils réguliers et 10 occasionnels, sous la responsabilité de sa directrice Marie-Thérèse Pesteil.

Contact :
Multi-accueil
Les Enfants D'abord
Tél. 04 73 86 17 52.
Plus d'infos sur www.2vsv.fr

La crèche de Châtel-Guyon accueille chaque année depuis 25 ans un visiteur bien particulier…

L'aire de camping-cars modernisée

L'aire de stationnement pour camping-cars située avenue de Russie à Châtel-Guyon, a ouvert au printemps après quatre mois de travaux d'aménagement et de modernisation réalisés par la Communauté de communes Volvic Sources et Volcans.

A proximité du Parc thermal et du centre-ville, cette aire peut accueillir jusqu'à 14 véhicules et offre toutes les commodités nécessaires pour de courts séjours : connexion électrique, eau potable, dalle de vidange des eaux usées…

Cet équipement communautaire, qui complète l'offre des deux campings de la commune ainsi que l'aire de camping-cars de Paugnat, répond à un besoin d'accueil des touristes, toujours plus nombreux à Châtel-Guyon.

Infos pratiques :
5 € par nuit (2 € par jeton pour l'accès à l'eau et l'électricité).
Informations auprès de l'Office de tourisme (04 73 86 01 17).

EN BREF

Bus 26, la gastronomie itinérante

Proposer une cuisine fine et gastronomique, dans un lieu insolite, c'est le pari du bus-restaurant « Bus 26 », qui se garera près de chez vous d'ici quelques semaines. Leur concept ? Stationner quelques jours dans un environnement naturel, en Auvergne et sur le territoire de VSV qui a accompagné leur projet technique.
Les deux créateurs sont des élèves de Régis Marcon, restaurateur 3* au Michelin.

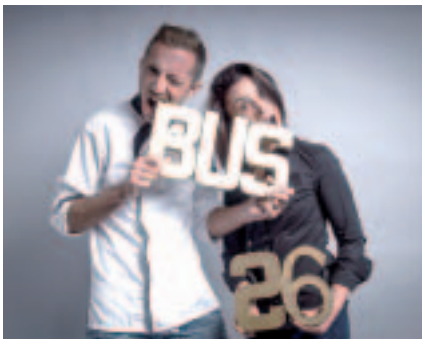

Droits des sols : un nouveau service à VSV

Depuis le début de l'année, VSV a créé un service intercommunal d'instruction du droit des sols, alors que les services de l'Etat se désengagent dans ce domaine. Trois agents ont été recrutés et gèrent désormais les certificats d'urbanisme, les déclarations de travaux, les permis de construire et les permis d'aménager et de démolir. Toute demande doit toujours être déposée en Mairie, au secrétariat Urbanisme (04 73 86 01 88).

Parcours du Cœur : vive le sport à l'école !

Cette opération était parrainée par la Fédération française de cardiologie.

Cross, volley, basket, football, jeux collectifs, danse et bien d'autres activités encore étaient au programme lors des temps périscolaires, dans les écoles de Châtel-Guyon, à l'occasion du Parcours du Cœur 2015.

Objectif de cette opération, parrainée par la Fédération française de cardiologie et organisée par le service jeunesse de la Ville de Châtel-Guyon : sensibiliser les jeunes à la pratique d'activités physiques et sportives pour rester en bonne santé. Entre course à pied et sports collectifs, les écoliers de Pierre Ravel et de Saint-Hippolyte s'en sont donné à cœur joie, pendant la pause déjeuner et l'accueil du soir.
Vendredi 3 avril, le Parcours du Cœur s'est conclu par un cross, avec près de 70 participants, dans la cour de l'école Pierre Ravel, après avoir formé un cœur, clin d'œil au parrain de l'opération.

Apprendre à bien manger

Parmi les activités périscolaires proposées aux enfants des écoles Pierre Ravel et Saint-Hippolyte, les petits gourmands ont pu découvrir l'art de faire du bon pain.

Pendant toute une semaine, en début d'année, les céréales ont rythmé les repas, les goûters et les activités périscolaires des écoliers de Châtel-Guyon, à l'occasion d'une animation « Graines de détective ».

Des ateliers de découverte des différentes céréales, des jeux mais aussi des concours ont ainsi été proposés par les animateurs de la commune, pour gagner un tablier de cuisine.
Les enfants ont également appris à fabriquer du pain, grâce aux conseils avisés du boulanger Viera, venu leur apporter de la pâte à pain et montrer son savoir-faire.
Ce type d'animation, organisé régulièrement par la Ville, permet aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs, des produits frais et équilibrés, pour apprendre à bien manger.

Le 25e Forum des métiers en chiffres

Le Centre culturel de la Mouniaude accueillait les 25 et 26 février la 25e édition du Forum des métiers et de l'orientation, soit…

- 2 jours de forum
- 1 570 élèves venant de 17 collèges et 3 lycées professionnels
- 120 professionnels
- 38 écoles spécialisées
- 10 secteurs d'activités représentés

Zoom sur les projets du Conseil Municipal des Jeunes

Les jeunes élus châtelguyonnais sont au travail depuis le début de l'année. Entre séminaire et commissions, ils ont défini leurs grandes priorités.

Ambiance conviviale au bowling lors du séminaire d'intégration le 31 janvier dernier.

Depuis leur élection en décembre dernier, les jeunes élus CMJ se sont déjà réunis à plusieurs reprises pour fixer leurs priorités du mandat de deux ans que leur ont confié leurs camarades. Encadrés par Jessica Dezorme, animatrice référente et Martine Taillandier, responsable du service jeunesse, ils ont créé trois commissions sur leurs thèmes de prédilection : loisirs et humanitaire, sécurité et aménagement des espaces ; et environnement. Les jeunes élus se sont ensuite répartis dans chacune d'entre elles afin de faire des propositions et d'étudier les projets qu'ils souhaitent mener.

Mini-golf et action humanitaire

Parmi les projets que le CMJ souhaite porter au cours des deux prochaines années, figurent notamment l'aménagement d'un parcours de mini-golf, la création d'une course d'orientation accessible aux personnes handicapées, des actions pour améliorer la sécurité des piétons, l'aménagement du stade de la Croze et de pistes cyclables, et bien d'autres encore.

« Vos projets sont très intéressants et sont pour la plupart en adéquation avec ceux portés par les élus adultes, ont souligné Lionel Chauvin et Thierry Vidal lors de la réunion plénière du mois de mars. *La prochaine étape est de rencontrer les acteurs des différents secteurs concernés pour concrétiser vos projets. »*

Nature, sport et découverte au programme des séjours été

Pour la seconde fois, la Ville de Châtel-Guyon s'associe aux communes de Volvic Sources et Volcans pour organiser des séjours jeunes variés et de qualité pour l'été 2015. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes !

Les séjours proposés pendant l'été sont déterminés en fonction de l'âge des enfants et selon différentes thématiques. Au choix : découverte des volcans d'Auvergne, du Cantal, de l'île de Noirmoutier, de Royan et des Hautes-Alpes !

- **6-8 ans : Nuits sous la tente à Sayat** 16 places du 20 au 22 juillet et 16 places du 22 au 24 juillet, organisé par la Ville de Châtel-Guyon. Découverte du camping, jeux en plein air, balade et journée dans le parc des volcans d'Auvergne.
- **9-12 ans, au choix :**

- **Séjour sportif « Grandeur Nature »** à Saint-Enimie en Lozère du 13 au 17 juillet, organisé par Châtel-Guyon et Sayat. Différentes activités sportives seront proposées : spéléologie, escalade, canoë dans les gorges du Tarn, biathlon VTT, et jeux de piste pour faire le plein d'aventure.
- **Séjour à la Ferme** à Neuvéglise, du 27 au 31 juillet, organisé par la Ville de Châtel-Guyon, avec des activités sportives telles que kayak, balades, découverte de la ferme, « veillée trappeur », etc.

- **12-16 ans : Séjour camping** sur l'île de Noirmoutier organisé par la Ville de Sayat du 6 au 11 juillet.
- **12-17 ans : Séjour Camping** dans les Hautes-Alpes du 20 au 24 juillet organisé par la Ville de Sayat.
- **14-17 ans : Séjour à Royan,** du 9 au 19 juillet, organisé par la Ville de Volvic.

INSCRIPTIONS

Ouverture des inscriptions le 18 mai dans chacune des communes organisatrices :

- **Châtel-Guyon,** en Mairie Tél. 04 73 86 38 99
- **Sayat,** au Say'Ados Club Tél. 04 73 60 08 43
- **Volvic,** en Mairie Tél. 04 73 33 50 38

Plus d'infos sur www2.vsv.fr

Piscine : le plein de nouveautés

La piscine municipale ouvrira ses portes du 16 mai au 13 septembre 2015 avec de nombreuses nouveautés. Zumba, aquabike, relaxation aquatique seront notamment au programme !

Avec ses deux bassins extérieurs, sa pataugeoire, ses espaces de jeux, ses terrains de « beach soccer » et « beach volley » ainsi que son snack, la piscine séduit chaque été de nombreux baigneurs en quête de fraîcheur. Cette année, les activités se divisent en quatre pôles distincts :

• Sports d'O

Durant les deux mois d'été, la piscine propose tous les vendredis de 18h30 à 20 h des séances de remise en forme par ateliers. Au programme : Zumba aquatique, DJ, aquabike et relaxation aquatique. Pour fêter le lancement de la nouvelle activité « Zumba », un cours géant aura lieu à la Halle des Sports le 13 juin de 17 h à 18 h 30, animé par Laurie Porte.

Au-delà de l'aspect ludique, la Ville de Châtel-Guyon continue de proposer aux petits et grands des cours de natation pour tous les niveaux.

• Jeux d'O

Du 15 juin au 28 août, du lundi au vendredi, de 17 h à 18 h, séances de découverte et familiarisation au milieu aquatique pour les enfants de 6 ans.

• Cours d'O

De mai à septembre, séance d'apprentissage personnalisée, initiation à la pratique de la natation sécuritaire et maitrise des appréhensions de l'eau par groupe de quatre personnes pour adultes et enfants.

• Ecole de l'O

De mai à septembre : initiation à la pratique sportive de club et à la performance pour les enfants de 6 à 17 ans, proposée par le club de natation (l'Ecole de natation de Châtel-Guyon).

Infos pratiques

Horaires de la piscine

- Du 16 mai au 3 juillet et du 31 août au 13 septembre : le lundi, mardi, jeudi, vendredi : 10 h-13 h 30 / 16 h 30-19 h et le mercredi, samedi, dimanche : 12 h-19 h.
- Du 4 juillet au 30 août : toute la semaine : 10 h-19 h.

Tour d'Auvergne 2015 : une arrivée à Châtel !

Dernier effort sur la ligne d'arrivée du Tour d'Auvergne, à Châtel-Guyon.

L'édition 2015 du Tour d'Auvergne s'élancera de Bourbon-l'Archambault le 24 juillet prochain, pour arriver en beauté le 26 juillet à Châtel-Guyon, à partir de 17 heures. Après un contre-la-montre de 15 km et plus de 360 km de route en plein cœur de la région, les coureurs cyclistes franchiront la ligne d'arrivée à Châtel-Guyon, devant le Centre culturel de la Mouniaude. *« C'est à nouveau un honneur et une grande joie d'accueillir cet événement sportif majeur régional,* souligne Lionel Chauvin, adjoint en charge de la jeunesse, des sports et de la vie scolaire. *Alors venez nombreux encourager nos coureurs » !*

A l'occasion du Tour d'Auvergne, la commune accueillera également la finale de la Coupe de France féminine des catégories minimes et cadettes, avec une centaine de coureuses venues de toute la France. Au programme : un contre-la-montre le 25 juillet à 17 heures, et une course en ligne le 26 juillet à 14 h 30.

EN BREF

Roc du Diable 2015 : début des inscriptions en juin !

Pour les inconditionnels du trail, le Roc du Diable revient en automne 2015 pour une nouvelle édition. Les 7 et 8 novembre, Châtel-Guyon sera le théâtre du « relais du Diable », des courses de 13 et 26 km, sans oublier la « Nuit du Diable » qui a fait la réputation de la course. Après le succès rencontré l'année dernière, le Roc des Diablotins, spécialement conçu pour les enfants, sera de retour avec un tout nouveau parcours hors piste. Inscriptions à partir du 1er juin sur **www.traildurocdudiable.com.**

Châtel-Guyon, capitale régionale du sport adapté

Samedi 26 et dimanche 27 septembre, deux grands événements de sport adapté se dérouleront pour la première fois à Châtel-Guyon ! Le 26 septembre, le complexe de la Vouée accueillera le championnat de France de VTT sport adapté, de 9 h à 18 h. Le lendemain, le 27 septembre, plus de 20 activités sportives seront proposées à l'occasion de la Journée Sport et Handicap Auvergne (organisée par l'Urapei Auvergne et la Fédération Française de Sport Adapté, en partenariat avec la ville). Au programme : des activités ouvertes à tous, et plus de 600 personnes attendues !

Plus d'infos sur www.chatel-guyon.fr

Bienvenue aux nouveaux jeunes électeurs !

Les jeunes majeurs habitant Châtel-Guyon ont reçu leur carte d'électeur à l'occasion de la cérémonie de citoyenneté.

Les jeunes Châtelguyonnais ayant eu 18 ans dans l'année ont participé à la cérémonie de citoyenneté, samedi 7 mars au centre Culturel de la Mouniaude, et ont reçu leur carte d'électeur des mains du Maire, Frédéric Bonnichon, de Marie Caceres, adjointe aux affaires sociales, de Lionel Chauvin, adjoint en charge de la jeunesse, des sports et de la vie scolaire, de Thierry Vidal et de Dominique Ravel, conseillers délégués. *« C'est un moment important dans votre vie, car vous entrez dans ce qu'on appelle la communauté nationale. Alors que deux scrutins ont lieu cette année, je vous encourage vivement à exercer votre droit de vote, pour exprimer votre opinion »*, a rappelé Frédéric Bonnichon.
Après la carte électorale, chacun des participants a également reçu un livret qui rappelle les droits et les devoirs du citoyen. *« Il est possible de vous impliquer dans la vie démocratique locale,* a souligné le Maire, *en participant par exemple à la tenue des bureaux de vote, et en s'impliquant dans la vie de la Cité. »*

Vos nouveaux conseillers départementaux

Lionel Chauvin et Anne-Marie Maltrait

A l'issue du scrutin départemental des 22 et 29 mars, les électeurs du nouveau canton de Châtel-Guyon ont désigné Lionel Chauvin et Anne-Marie Maltrait comme conseillers départementaux.

Ils représentent désormais les électeurs du canton au Conseil départemental (ex « Conseil général ») du Puy-de-Dôme.
Anne-Marie Maltrait est conseillère municipale à la Mairie de Ménétrol.
Lionel Chauvin est quant à lui bien connu des Châtelguyonnais puisqu'il occupe la fonction d'adjoint au Maire depuis 2008.
Il est en charge de la jeunesse, des sports et de la vie scolaire.
Ils sont élus pour six ans pour siéger au Conseil départemental du Puy-de-Dôme, qui réunit 62 conseillers départementaux (31 binômes homme/femme), représentant 31 cantons.

Les décisions du Conseil municipal

Dans chaque bulletin municipal, nous revenons sur les principales décisions votées par le Conseil municipal.

JANVIER 2015

Séance du 21 janvier 2015
Budget : Dans une ambiance conviviale et propice aux échanges , le Conseil municipal a voté le budget 2015, qui s'oriente autour de trois grands axes :
- Pas de hausse des taux d'imposition, et ce pour la 7e année consécutive
- Une maîtrise des dépenses et une augmentation des recettes
- Des investissements recentrés autour des priorités

Une enveloppe de 728 000 euros sera consacrée aux investissements, et d'autres projets seront menés avec les différents partenaires.
Tarifs : Dans un contexte de restriction budgétaire, les élus ont voté un taux de progression de 2 % des tarifs municipaux (concessions et taxes funéraires, droits de stationnement taxis, occupations de trottoirs, droit de place, cirques ou expositions d'animaux, droits de stationnement des camping-cars, encarts dans les bulletins d'information municipale, etc.).
Le conseil municipal a opté pour l'augmentation des recettes des produits et services, dont les tarifs de restauration scolaire. Le Conseil municipal a ainsi adopté l'augmentation du tarif de la cantine, qui porte à 3,00 € le prix d'un repas enfant et 4,80 € le prix d'un repas adulte.
Energie : Le Conseil municipal a décidé d'adhérer au groupement d'achat d'électricité proposé par le SIEG, dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du marché français de l'énergie. Objectif : réaliser des achats groupés afin de faire baisser la facture, dans un contexte de forte hausse de l'électricité.

AVRIL 2015

Séance du 14 avril 2015
Eau – assainissement : Après une analyse détaillée du budget de l'eau et de l'assainissement de la commune, le Conseil municipal a voté un prix de l'eau en stabilité par rapport à l'an dernier, mais a décidé d'augmenter la part communale d'assainissement de 0,40 € par m³, pour permettre de financer les travaux indispensables sur le réseau. Cette évolution tarifaire s'appliquera à partir de 2016.
Subventions : Dans le cadre de sa politique de soutien à la vie associative et dans le cadre le cadre de la maîtrise des budgets de fonctionnement, les élus ont appliqué une baisse du montant des subventions de 5 % pour celles dont les effectifs ont baissé depuis 2012 et de 10 % pour celles dont les adhérents sont exclusivement des adultes. En parallèle, le soutien aux associations qui assument des missions régulières, telles que l'Office de Tourisme (120 000 euros), l'école de Musique (38 000 euros) ou la Bibliothèque pour tous (5 500 euros) a été renouvelé.
Vente de parcelles : Le Conseil a voté la mise en vente de deux parcelles communales (AC n°272 et 274), située aux Grosliers, pour un montant de 1230 €.
Contrat de station bien-être : A la suite de la candidature de Châtel-Guyon en tant que « Station thermale de bien-être », qui avait été retenue par le Conseil régional en 2012, des objectifs ont été définis. Ce contrat permettra d'obtenir des subventions, notamment dans le cadre de l'appel à projets pour la création du nouvel établissement thermal.

EN BREF

Châtel-Guyon à l'honneur sur TF1

En octobre dernier, Châtel-Guyon à eu l'honneur de recevoir l'équipe de tournage de TF1 du journal de Claire Chazal. Diffusé en janvier, le reportage fait découvrir aux téléspectateurs les richesses du patrimoine de la ville, le Théâtre et les Grands Thermes avec une interview du Maire et des artisans du chantier.

En direct du Théâtre !

A l'occasion de l'inauguration du Théâtre, mardi 31 mars, la Ville a innové et retransmis en direct cette soirée exceptionnelle sur les médias sociaux. Une opération réussie puisque vous étiez plus d'une centaine devant votre écran pour participer à la fête et découvrir le Théâtre réhabilité.

Vues d'Auvergne : ça tourne !

La 3e saison de documentaires « Vues d'Auvergne », produite par le journaliste Marc-Alexis Roquejoffre, s'arrêtera à Châtel-Guyon en 2015 ! Ce film documentaire de 15 minutes, mêlant interviews, images aériennes et plateaux, présentera la ville et son patrimoine naturel et architectural. A découvrir en décembre prochain.

À FAIRE CET ÉTÉ

MARCHÉS NOCTURNES

Rendez-vous le vendredi, toutes les deux semaines, de 19 à 23 heures pour les marchés nocturnes de la saison, en présence d'une cinquantaine d'exposants, avenue Baraduc et place Brosson. (3, 17 et 31 juillet et 14 et 28 août). Les commerces resteront ouverts à cette occasion.

SALON DES MINÉRAUX

Les 22 et 23 août, des exposants parmi les meilleurs spécialistes mondiaux, seront réunis afin de présenter au public des milliers de minéraux, fossiles et pierres fines du monde entier, au Centre Culturel de la Mouniaude.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 6 septembre, rencontre avec l'ensemble des associations pour découvrir les nombreuses activités proposées à Châtel-Guyon, à destination des adultes comme des enfants. Centre culturel de la Mouniaude.

CURE D'IMAGES

Du 12 au 20 septembre, faites une cure de photographies ! Au programme : stages et expositions de clichés dans les bars, restaurants et lieux emblématiques de la ville.

FOIRE D'AUTOMNE

La grande foire d'automne de Châtel-Guyon animera la Place Brosson et l'Avenue Baraduc, dimanche 27 septembre, de 9 heures à 18 heures. Plus de 200 exposants et commerçants seront présents à ce rendez-vous attendu de l'automne.

BALADE AU PAYS DES LIVRES

En octobre, ce rendez-vous autour du livre se penchera cette année sur la thématique « Des mets et des mots », au Centre Culturel de la Mouniaude.

www.chatel-guyon.fr

BIENVENUE AUX PETITS CHÂTEL-GUYONNAIS !

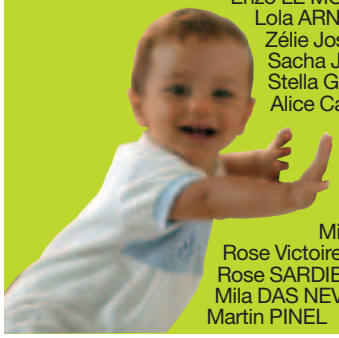

[illegible] KAPPES	2 janvier 2015
Enzo LE MOIGNE	15 janvier 2015
Lola ARNAUD LAURENT	18 janvier 2015
Zélie Joséphine Chantal MARIE	20 janvier 2015
Sacha Jean-Paul Richard BELIARD	1 mars 2015
Stella GONCALVES	3 mars 2015
Alice Catherine Nicole MILAVEAU	5 mars 2015
Venâncio Jorge RODRIGUES DA CUNHA	7 mars 2015
Lucien Robert Thierry GUILLEMOT	22 mars 2015
Méline Esperance Bella KAOUANE	26 mars 2015
Maé Philippe GARAND	1 avril 2015
Léni DEPIGNY	2 avril 2015
Milan Jean-Marc Dominique DALCETTE	5 avril 2015
Rose Victoire PRALONG	6 avril 2015
Rose SARDIER	7 avril 2015
Mila DAS NEVES	8 avril 2015
Martin PINEL	9 avril 2015

ILS SE SONT MARIÉS...

Alain Claude ROCHETTE - Nadine Michèle BETHGNIES	20 avril 2015

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Matthieu Denis CLERIN	4 janvier 2015
Fernand PICARD	6 janvier 2015
Dominique Raymond BETTAREL	8 janvier 2015
Joseph VIALLARD	15 janvier 2015
Jeanne MAVET, née FILA	16 janvier 2015
Jean François Henri BONO	19 janvier 2015
Yvonne Antonine CHARDONNET, née MENUT	26 janvier 2015
Odette Andrée Marcelle COSSU, née MEURANT	26 janvier 2015
Andrée Pierrette BESTOSO, née RELLIER	27 janvier 2015
Suzanne Marie Jeanne TALLON, née BONNET	30 janvier 2015
Odette Marguerite SAURET, née LEVADOUX	2 février 2015
Julia Marie MAZERON, née JOUHET	8 février 2015
Dolorès RODRIGUEZ Y CABELLO, née ANGELES Y PEREZ	11 février 2015
Jean Pierre BEYTET	12 février 2015
Marie Blanche Odette CAVY, née LANTOURNE	15 février 2015
Régine Marie DEBOST, née FROBERT	15 février 2015
Yvonne Marie Eugénie MATHIAS	21 février 2015
Alain Jean-Claude MOREL	23 février 2015
Claude DARCIEU	26 février 2015
Jacques Gilbert Jean RELLIER	26 février 2015
Suzanne Andrée Madeleine LEVADOUX, née LEYRIT	28 février 2015
Micheline Eugénie PERRIN	9 mars 2015
Simone Eugénie Georgette FERRACCI, née LEVADOUX	10 mars 2015
Daniel Jean Claude Joseph SCHMITT	10 mars 2015
Lucien TABOUY	14 mars 2015
Clément Eugène Emile DUME	19 mars 2015
Marie-Thérèse DEAT, née BERTHE	20 mars 2015
Daniel Jean François LOCCI	23 mars 2015
Mahfoud HADJAL	24 mars 2015
Roger Georges Michel Alexandre MONIN	29 mars 2015
Marie Madeleine Victoire JONQUARD, née COSTET	31 mars 2015
Odile Marie Henriette Joséphine CAMIER, née HASSELMANN	1 avril 2015
Anne-Marie Juliette CLEMENT, née PHILIPPON	2 avril 2015
Robert Jean GARET	6 avril 2015
Jean-Jacques MICHEL	11 avril 2015

Liste Vivre et agir Ensemble à Châtel

Texte non transmis.

Majorité

Chers habitant(e)s,

Comme vous le savez, notre commune a su relancer son activité économique et thermale depuis 2008, et nous sommes fiers d'avoir réussi à sauver et à dynamiser notre station.

Cependant, comme toutes les villes françaises, nous sommes confrontés actuellement aux difficultés du commerce de proximité. Il n'a pas été possible d'empêcher la fermeture de la supérette de la Place du Marché qui a été un coup dur, violent, soudain, pour tout le quartier mais aussi pour toute la commune. Nous en sommes bien conscients et avons décidé de prendre le problème à bras-le-corps !

Pour trouver des solutions et relancer le petit commerce à Châtel-Guyon, un groupe de travail réfléchit, en concertation avec les commerçants, la Communauté de communes Volvic Sources et Volcans et la Chambre de commerce et d'industrie, aux solutions d'avenir. Car il y a un avenir pour le commerce local, y compris au cœur de village.

Rappelons aussi que la réouverture du Théâtre le 1er avril dernier, et l'appel à projets pour la construction d'un nouvel établissement thermal que nous avons lancé en début d'année, sont des signaux positifs. La relance se poursuit, malgré le contexte budgétaire des collectivités locales de plus en plus difficile et contraignant.

Un contexte et des décisions de l'Etat que nous ne souhaitons pas faire peser sur les familles et les habitants Châtelguyonnais. C'est la raison pour laquelle il n'y aura pas d'augmentation d'impôt en 2015. C'est un choix politique fort, que nous assumons.

La pression fiscale n'augmentera donc pas sur les contribuables. En contrepartie, l'usager verra certains tarifs augmenter, tels que le prix de la restauration scolaire ou de la piscine municipale. En parallèle, élus et services municipaux mettent en place de nouvelles pratiques destinées à générer des économies et à réduire les dépenses courantes. C'est le cas notamment des espaces verts, pour lesquels la « gestion différenciée » se met en place. Lorsque vous verrez des « prairies fleuries » en entrée de ville, c'est l'un des nombreux exemples d'économies réalisées par la Ville !

Tous les secteurs sont concernés, car à l'échelle d'une Ville comme d'un foyer, chaque euro compte et il n'y a pas de petites économies !

Pour l'équipe municipale,
Danielle Faure-Imbert
Première adjointe,
en charge du thermalisme et du tourisme

CASINO
CHÂTEL-GUYON

61 Machines à Sous*
de 1 centime à 1 €

Boule 2000 - Black jack

Ouverture du Casino
7j / 7 de 10h00 à 2h00
3h00 le week-end et veilles de jours fériés

Restaurant - Bar - Snack
LE COLONIAL

Nouvelle Carte - Nouvelles Formules

Concerts - Animations
Happy Hour **

04 73 86 00 39
www.casino-chatel.fr

Casino Châtel-Guyon - Place Brosson - 63140 Châtel-Guyon

** Le dernier vendredi de chaque mois de 19h à 20h sur les boissons (hors soutien), servis sur place.
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

La Table Brayaude

Cuisine du terroir

Nouvelle carte - Ouvert du jeudi au dimanche midi et soir
NOUVEAU - Viande Salers et Miam Burger (le jeudi)

12, rue de la République
63140 Châtel-Guyon

04 73 86 00 27
06 15 73 83 44

www.latablebrayaude.fr

Le Commerce

Bar - Pizzeria

Sur place
ou à emporter

12, rue de la République
63140 Châtel-Guyon

04 73 86 00 27
06 15 73 83 44

G.S.C. PLOMBERIE

CHAUFFAGE - SANITAIRE
ENERGIES NOUVELLES

3, rue St-Jean d'en haut • 63140 Saint-Hippolyte
Tél./Fax : 04 73 64 92 16
Port. 06 13 08 15 88
gscplomberie@orange.fr

CHÂTEL-GUYON

Jazz aux Sources

festival de Swing à danser

du 22 au 24 Mai 2015

Concerts Gratuits
Parades
Stages
Claquettes
Lindy-hop
Balboa
Charleston

Pré-Festival
du 7 au 14 Mai